

■ **Suter Marc**, à Moutier, CH-073.1.015.986-8, exploitation de la discothèque 'Pacific Blue', raison individuelle (FOSC no 94 du 18. 05. 2005, p. 4, publ. 2840516). Procédure de faillite suspendue faute d'actifs par ordonnance du 21.07.2005 du Président 3 e.r. de l'Arrondissement judiciaire I Courtelary-Moutier-La Neuveville, définitivement clôturée. Le titulaire ayant cessé toute exploitation, raison de commerce radiée d'office (art. 65 et 66 al. 1 ORC).

Journal no 2656 du 24.08.2005
(02994512 / CH-073.1.015.986-8)